Faire face aux difficultés avec le RSI !

Chers collègues,

La CAPEB et l'UPA mènent de nombreuses actions pour améliorer le fonctionnement du RSI *(voir toutes les infos sur www.capeb71.fr / RSI)*. A côté de nos revendications syndicales et pour que nos adhérents obtiennent des réponses et des informations sur leurs dossiers, nous avons obtenu qu'un conseiller du RSI se déplace et reçoive les entreprises qui le souhaitent dans nos locaux. Une première permanence à déjà eu lieu en novembre 2015 et les adhérents présents ont apprécié d'être écoutés et d'obtenir des solutions. N'hésitez pas à vous inscrire si vous avez besoin !

- ***Vous rencontrez des difficultés avec le RSI ?***
- ***Vous avez besoin de conseils personnalisés ?***
- ***Vous voulez faire le point sur votre dossier, obtenir des délais, connaître vos avantages et droits sociaux ?***

➢ Un conseiller du RSI vous rencontrera personnellement et répondra à vos questions !

La prochaine rencontre aura lieu le

le Jeudi 21 avril 2016 de 14h à 18h à la CAPEB 71

Pour prendre RDV, merci de retourner le bulletin ci-dessous.

Bulletin Prise de RDV à renvoyer à la CAPEB 71 *avant le 19 avril 2016*

par **courrier**, par **mail :** capeb71@capeb71.fr ou par **fax** au 03.85.90.97.79

Je soussigné(e) Mme ou M.

Gérant de l'entreprise.....

Adresse :

Tél : Port : Fax : Email :

Je souhaite prendre RDV pour rencontrer un conseiller du RSI le 21 avril 2016 et être recontacté pour convenir de l'horaire.

SIGNATURE

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de Saône-et-Loire
5, rue George Eastman – CS 10 026 – 71 102 CHALON-SUR-SAÔNE Cedex – Tél. : 03.85.90.97.70 – Fax : 03.85.90.97.79 – mail : capeb71@capeb71.fr